



Collège Les Guilleraults  
58150 POUILLY SUR LOIRE  
Tél. : 03.86.39.12.28.

# DEBAT SUR L'AVENIR DE L'ECOLE

Réunion du samedi 6 décembre 2003

Animateurs : Michel LAURENT – Danièle PAUWELLS

Monsieur LAURENT ouvre la séance et explique l'origine et le but de ce débat.

Il présente une historique des différents grands rendez-vous de l'histoire de l'enseignement depuis Jules Ferry et énumère les réformes qui ont marqué l'éducation.

Il rappelle que la loi de 1989 est la base du fonctionnement actuel de l'enseignement en France.

Les 2 points qui seront abordés lors de cette séance, parmi les 22 proposés, sont :

N° 2 : Quelles doivent être les missions de l'école, à l'heure de l'Europe et pour les décennies à venir ?

N° 12 : Comment les parents et les partenaires de l'école peuvent-ils favoriser la réussite scolaire des élèves ?

Il vient apporter un témoignage sur le monde du travail et la perception par les élèves de ce milieu et leur ressenti. Le monde du travail est découvert en 4<sup>ème</sup> et en 3<sup>ème</sup> par le biais des stages en entreprise organisés par le collège.

Prise de position de quelques personnes présentes :

L'enseignement c'est de l'éducation et de l'instruction

Il ne peut y avoir d'enseignement sans éducation

Parfois on a l'impression que beaucoup de parents se reposent sur nous, enseignants, en matière d'éducation.

Finalement, l'assemblée convient que l'éducation apportée à l'école est complémentaire à l'éducation donnée par les parents.

En aucun cas, l'école ne peut se substituer au devoir des parents. Rien ne peut remplacer la famille.

L'éducation offerte aux enfants par l'école est à ce point différente mais complémentaire de celle apportée par les parents, que ceux-ci s'étonnent souvent du comportement positif de leur enfant en classe alors qu'à la maison il est plus turbulent. Cela peut être vrai à l'inverse.

Et puis l'assemblée se pose des questions sur ce qu'il faudrait réformer et en particulier l'éducation nationale.

Les enseignants pensent que ce sont les attitudes de chacun ou les habitudes qu'il faudrait réformer et pas seulement l'éducation nationale bien qu'il faille quand même revoir son fonctionnement et en particulier l'IUFM qui n'est pas adapté au travail de l'enseignant.

Un enseignant EPS apporte un témoignage au terme duquel, il a eu le sentiment d'avoir été parachuté devant un groupe classe, sans y avoir été préparé.

Il faudrait retrouver la cohésion qui existait entre parents et école et ne plus voir de parents venir dénoncer une punition. Même les élèves parfois contestent leurs punitions.

A ces propos il est admis qu'il faut nuancer les positionnements. Les situations se trouvant très différents selon les établissements et leur emplacement.

L'on constate que tout au long de son cursus, un élève en difficulté scolaire est souvent un élève au comportement difficile. C'est le manque de concentration qui en est souvent la cause mais aussi le manque de concertation avec la famille car un enfant difficile lasse parfois la famille qui est convoquée souvent. De plus, beaucoup d'élèves en difficulté n'ont qu'une vision réduite de l'avenir et ne sont pas épaulés.

L'instruction civique peut-elle améliorer la « civilité » de la communauté « enfant-jeune » ?  
L'école doit-elle être « éducative » ou/et purement « enseignante » dans le sens « apporter des connaissances » ?

Il est fait état également du tapage médiatique de certaines émissions et notamment Star Académie. En effet, une jeune Cosnoise participe à cette émission et l'impact de ces émissions, en général, est assez néfaste chez les jeunes.

En primaire, selon un enseignant, les enfants passent leur temps à faire circuler des invitations à des anniversaires, Halloween et prochainement Noël. Ce sont les soucis majeurs des élèves...

Si les parents mettaient un frein ou surveillaient un peu plus les cartables, peut-être que ces phénomènes s'estomperaient au profit d'une meilleure concentration sur le travail à l'école.

On fait des enfants Zappeurs.

Toute l'assemblée s'accorde à dire que l'éducation n'est pas le seul travail de l'école mais aussi le travail des parents. Cette complémentarité permettra de retrouver les valeurs élémentaires de politesse, de savoir vivre, de bonne esprit... et permettra également à l'enfant d'évoluer et de s'épanouir. Pour cela, il faut communiquer entre parents et école. La démarche doit venir des deux parties.

**IDEE FORCE retenue par l'assemblée : L'ENSEIGNEMENT, C'EST DE L'EDUCATION + DE L'INSTRUCTION**

L'animateur clot le chapitre de la transmission des valeurs et ouvre la discussion sur la transmission des savoirs.

Présentation des différents cycles et de l'organisation du collège unique par une C.O.P.

Une directrice d'école dit qu'à partir de cette réforme l'on a défini le rôle et les programmes de l'école maternelle.

L'ensemble des enseignants répondent qu'il **est fondamental de démarrer un programme à partir de la maternelle** suite à la question posée par la C.O.P.

A propos de programmes, ceux-ci ne sont-ils pas trop lourds ?

A quelque niveau que ce soit de la scolarité de l'élève, si le programme n'est pas attractif il y a « décrochage » de la part de certains enfants plus réfractaires.

Ainsi, en maternelle, les apprentissages semblent être plus souples et attrayants qu'en primaire.

L'enseignement en primaire paraît lourd pour des enfants de cet âge.

### **L'EMPLOI DU TEMPS TROP CHARGE DES ELEVES**

Des programmes plus attrayants existent pourtant comme la transdisciplinarité (IDD) et certains projets pourraient être mis en place mais les financements manquent surtout en école.

### **LE MANQUE DE MOYENS POUR DEVELOPPER DES PROJETS ATTRAYANTS**

A propos de certains projets culturels, il est remarqué que l'on ne privilégie pas assez les possibilités offertes localement.

Une autre question :

La nécessité ou plutôt l'efficacité de l'évaluation CE2 et 6<sup>ème</sup>.

Des enseignants se demandent : « quels souvenirs restent-ils à l'enfant de ces années écoles ? »

« Plutôt que la dispersion, ne vaut-il pas mieux recentrer l'enseignement sur l'essentiel. »

« Il est vrai que l'enfant perd parfois le contenu mais pas les réflexes, les habitudes, les démarches... »

Par contre, grâce aux formations transversales (ex. IDD) l'on peut agir efficacement sur leur stimulation pour « le scolaire ».

Au collège, la C.O.P exprime le fait que c'est après la sixième que se dégradent les situations pour beaucoup d'enfants :

- l'enfant mûri et veut devenir adulte,
- il se rend compte des difficultés de sa famille...
- on lui demande de s'investir de plus en plus

**L'ASPECT PSYCHOLOGIQUE NE DOIT PAS ETRE NEGLIGE DANS L'ACCOMPAGNEMENT DE L'ENFANT VERS LA REUSSITE**

Echanges de propos autour du collège unique et de sa pertinence.

Autre question : « Les diplômés sont-ils adaptés alors que l'école doit insérer l'élève dans la vie professionnelle à l'issue de son cursus.

Un représentant du milieu «économique » prend position. Il vient apporter un témoignage sur le monde du travail et la perception par les élèves de ce milieu et leur ressenti. Le monde du travail est découvert en 4<sup>ème</sup> et en 3<sup>ème</sup> par le biais des stages en entreprise organisés par le collège.

Faut-il établir un contrat tripartite entre élève, parents et école pour établir le projet de l'élève ?

La découverte des métiers ne doit – elle pas se faire de manière précoce ? (dès la 6<sup>°</sup>?)

Autre souci : La carte scolaire (important et déterminant en zone rurale !) qui offre des possibilités restreintes.(mobilité des élèves – problèmes liés à l'aspect « financier » et « transports »).

En outre, les formations dispensées sont peu nombreuses et peu attrayantes (et souvent inadaptées aux emplois du bassin.)

**LE MANQUE DE MOYENS POUR UNE ORIENTATION ADAPTEE A L'ELEVE ?**

**En conclusion, l'assemblée s'accorde à dire que :**

**MOTIVATION DE L'ELEVE + ENSEIGNEMENT + MOYENS**  
**(contrat tripartite) (Education+Instruction) (personnels et financiers)**

**sont les gages de réussite pour l'enfant**

**En conclusion, peut-être, serait-il souhaitable d'accorder plus d'autonomie aux établissements, ceci dans une démarche, :**  
**d'état des lieux et de solutions proposées**  
**d'actions mises en œuvre et d'évaluation permanente.**